

Examen civique

Evaluation officielle mise en place pour l'intégration et l'accès au séjour en France.

Evaluation standardisée.

Contenus et questions de l'examen civique conçus exclusivement par le Ministère de l'Intérieur.

Résultats disponibles sur l'espace candidat 12 heures après la passation de l'examen sur le compte candidat.

LA FORMATION

Objectif(s)

Evaluer et garantir que le bénéficiaire maîtrise les valeurs, principes, droits et devoirs nécessaires à son intégration en France, et qu'il est capable de les mobiliser dans des situations de vie quotidienne.

Contenu

Validation des connaissances relatives aux valeurs et principes de la République française portant sur :

- Valeurs et symboles de la République.
- Laïcité et cadre juridique.
- Fonctionnement des institutions (État, collectivités, justice).
- Accès aux droits : santé, école, emploi, logement.
- Règles de vie en société et responsabilités individuelles.
- Repères pratiques pour l'autonomie quotidienne.

Résultat(s) attendu(s) et modalité(s) d'évaluation

Attestation de présence

Modalités d'évaluation des acquis

L'examen civique prend la forme d'un QCM intégralement numérique.

- Durée maximale : 45 minutes.
- Nombre de questions : 40.
- Modalité : QCM sur ordinateur ou tablette
- Réussite : 32 bonnes réponses minimum, soit 80 %.

Intervenant(s)

Examineurs attestés par France Education International.

Organisme responsable

GRETA 71 Sud Bourgogne

141 Avenue Boucicaut, 71100 CHALON SUR SAONE

Siret : 19710012600022 - N° d'activité : 2671P002171

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (Circ. n°2006-10 du 16.3.06 -BOT n°20016-4 du 30.4.06-)

www.bourgogne-greta.fr

INFO(S) +

Taux de réussite

2026 est la première année de mise en place. A la session du 28/05/2026, 8 candidats sur 11 ont obtenu l'examen civique, soit 72% de réussite.

Taux d'insertion dans le(s) métier(s) visé(s)

Cette prestation n'ayant aucune visée d'insertion professionnelle, aucun indicateur d'insertion n'est calculé sur le retour à l'emploi.

CHALON-SUR-SAÔNE

Formation en présentiel

Examen civique requis dans le cadre d'une demande de carte de séjour pluriannuelle ou de résident.

Lieu de la formation



GRETA 71 Sud Bourgogne - Antenne de Chalon s/ Saône
141 avenue Boucicaut
71100 CHALON-SUR-SAÔNE

Durées

- Durée indicative : 1 Heure(s)
 - Durée totale : 1 h (dont 1 h en centre)
- Examen sur support numérique d'une durée de 45 minutes.

Public(s) (H/F)

Tout public

Prérequis / Condition(s) spécifique(s)

- Sans niveau spécifique
- Aucun prérequis complémentaire

Effectif

De 6 à 12

Modalité(s) de formation

- En centre

Modalités d'accès

- Admission sans disposition particulière

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.
Coût total max. : 70.00 € TTC
Organisme non assujetti à la TVA

Organisme formateur

GRETA 71 Sud Bourgogne
141 Avenue Boucicaut 71100 CHALON SUR SAONE
Siret : 19710012600022

Contact(s)

Isabelle THOMAS - Assistante de formation
Tél. : 03 85 45 82 46 - isabelle.thomas1@ac-dijon.fr

Référent handicap

Samia SASSI - Tél. : 03 85 45 82 52 - samia.sassi@ac-dijon.fr

Prochaine(s) date(s)

Du 26/08/2026 au 26/08/2026

Inscription jusqu'à 48h avant la session.

Entrées/sorties à dates fixes

Dates d'inscription

Du 26/06/2026 au 24/08/2026

Du 16/09/2026 au 16/09/2026

Inscription jusqu'à 48h avant la session.

Entrées/sorties à dates fixes

Dates d'inscription

Du 16/07/2026 au 11/09/2026

Du 30/09/2026 au 30/09/2026

Inscription jusqu'à 48h avant la session.

Entrées/sorties à dates fixes

Dates d'inscription

Du 01/08/2026 au 25/09/2026

Du 15/10/2026 au 15/10/2026

Inscription jusqu'à 48h avant la session.

Entrées/sorties à dates fixes

Dates d'inscription

Du 15/08/2026 au 12/10/2026

Du 29/10/2026 au 29/10/2026

Inscription jusqu'à 48h avant la session.

Entrées/sorties à dates fixes

Dates d'inscription

Du 29/08/2026 au 26/10/2026